

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE selon la Directive (EC) No. 1907/2006

#### AdBlue

1. Identification du produit chimique et de la personne physique ou morale responsable de sa mise sur le marché

Nom du produit : AdBlue

Utilisation de la

substance/préparation

Additif servant à réduire le taux de dégagement des gaz de

type NOx des échappements de moteur diesel.

Fournisseur : GreenChem Holding BV

Keijzerstraat 17 NL-4811HL Breda

Tel. +31 (0)76 - 581 27 27 Fax. +31 (0)76 - 581 25 71

Numéro de téléphone d'appel

d'urgence

112

Représentation locale : +33 (0)685 087 939

GreenChem France S.A.S 173 bis, Rue de Charenton

75012 Paris

## 2. Identification des dangers

Cette préparation n'est pas classée comme dangereuse selon la Directive européenne.

Classification : Non classe.

Aucun effet important ou danger critique connu.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## 3. Composition/informations sur les composants

Substance/préparation : Préparation

Caractérisation chimique : Solution d'urée aqueuse (32.5%)

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application aucun ingrédient présent ou rajouté n'est classé comme dangereux pour la santé et l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.



## 4. Premiers secours

Inhalation : Transporter la personne incommodée à l'air frais. Consulter

un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un

incendie, les symptômes peuvent être différés.

La personne exposée peut avoir besoin de rester sous

surveillance médicale pendant 48 heures.

Ingestion : Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de la

matière mais est encore consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne jamais rien donner à la bouche d'une

personne inconsciente. Consulter un médecin si des

symptômes se développent.

Contact avec la peau : Laver la peau contaminée à l'eau et au savon. Retirer les

vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un

médecin si des symptômes se développent.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant

de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes

au moins. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Généralités : Déplacer la victime le plus rapidement possible dans une

zone de sécurité. En cas de perte de conscience, placer la personne en position latérale de sécurité et consulter un

médecin.

S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou

d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Assurez- vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Permettre à la

victime de se reposer dans un endroit bien ventilé.

Protection des sauveteurs : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque

individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.



## Mesures de lutte contre l'incendie; prévention des explosions et des incendies

Moyens d'extinction

Utilisables Utiliser un agent extincteur approprié (pulvérisateur

d'eau, mousse, produit chimique sec ou CO2) pour

étouffer l'incendie avoisinant.

Non utilisables Aucun connu.

Risques particuliers liés à l'exposition au produit

L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une

exposition à des températures élevées peut provoquer

l'explosion du conteneur.

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de

l'accident.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque

individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Produits de combustion dangereux

Les produits de décomposition peuvent éventuellement

comprendre les substances suivantes: oxydes de carbone oxydes d'azote

Ammoniaque

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome Avec masque intégral fonctionnant en mode

pression positive.



## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Assurer une ventilation adéquate. Revêtir un équipement de

protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions relatives à l'environnement

: Éviter la dispersion du produit répandu et des écoulements

ainsi que le contact avec le sol, le milieu aquatique environnant, et aucun égout ou conduit d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le

produit.

Grand déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours

d'eau, les caves ou les zones confinées.

Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière

non combustible SÈCHE. Les matériaux absorbants contaminés peuvent présenter les mêmes risques que le

produit répandu.

Nota: Voir section 1 pour le contact en cas d'urgence et voir

section 13 pour l'élimination des déchets.

Petit déversement accidentel

Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Absorber avec un matériau retenant les liquides (sable, terre de diatomées, liants universels, etc.) ou utiliser un équipement de lutte contre les

déversements.

## 7. Précautions de manipulation, d'emploi et de stockage

Manipulation

Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. S'assurer que

du collyre est disponible proche du lieu de travail.

Stockage

Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Utiliser un récipient approprié pour

éviter toute contamination du milieu ambiant.

Conserver le récipient dans un endroit frais et ventilé. Eloigner

de la chaleur et des rayons du soleil.

Matériaux d'emballage

Recommandé

Utiliser le récipient d'origine.





8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

## Valeurs limites d'exposition

Nom des composants	Limites d'exposition professionnelle
Urée	Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Contrôles de l'exposition professionnelle

: Assurer une ventilation adéquate.

Protection respiratoire

Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de Ventilation est inadéquat. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Recommandé : filtre de vapeurs organiques (Type A), filtre

à ammoniaque (Type K).

Protection des mains : Utiliser des gants BS EN374:2003 Class 1 latex

imperméables et résistants aux produits chimiques.

Protection des yeux : Utiliser une protection oculaire de sécurité assurant une

protection contre les éclaboussures de liquides.

Protection de la peau : Éviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de

protection approprié (EN471).

Se laver les mains, les avant-bras et le visage entièrement après manipulation de produits chimiques, avant de manger de fumer, d'utiliser les toilettes et à la fin de chaque journée

de travail.

Contrôle de l'action des agents

d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer

qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la

protection de l'environnement.







## 9. Propriétés physico-chimiques

## **Aspect**

État physique : Liquide

Couleur : Incolore

Odeur : Ammoniaque légère possible

Données de sécurité

pH-value 10 (solution aqueuse 10%)

Viscosité dynamique :  $\pm 1,4$  m.Pa à 25°C

Masse volumique : 1,09 g/ cm $^3$  (20 $^{\circ}$ C/ 68 $^{\circ}$ F)

Point de fusion : -11.5°C (11.3°F)

Point d'ébullition : 103°C (217,4°F)

Solubilité de l'eau : Facilement soluble



10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité : Le produit est stable. Dans les conditions normales de

stockage et d'utilisation, aucune polymérisation dangereuse n'est censée se produire (voir section 7).

Produits de décomposition dangereux : Ammoniaque

Dans des conditions normales de stockage et

d'utilisation, aucun produit de décomposition

dangereux ne devrait apparaître.

## 11. Informations toxicologiques

## Effets aigus potentiels sur la santé

Les effets de santé indésirables sont considérés improbables quand le produit est utilisé selon les directives.

Inhalation : L'exposition aux produits de décomposition peut

présenter des risques pour la santé.

Les effets graves d'une exposition peuvent être

différés.

## Effets chroniques potentiels pour la santé

Aucun effet important ou danger critique connu.

### Signes/symptômes de surexposition

Aucune donnée spécifique.

## 12. Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement : Cette préparation n'est pas classée comme

dangereuse selon la Directive européenne

1999/45/CE et ses amendements.

Toxicité en milieu aquatique : Toxicité sur les poissons (Leuciscus idus).

Dose > 6810 mg/ litre due à la présence d'urée.

Temps d'exposition 96 heures.

Toxicité en milieu aquatique : EC50 puce d'eau (Daphnia magna)

Dose > 10,000 mg/ litre due à la présence d'urée.

Temps d'exposition 24 heures.

Biodégradabilité : Facilement biodégradable

Ne pas accepter de décharge incontrôlée du produit

dans l'environnement.



## 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes d'élimination des Déchets

La mise au rebut de ce produit des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Déchets Dangereux

À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 91/689/CEE.

## 14. Informations relatives au transport

Le produit n'est pas classifié, c'est à dire n'est pas considéré comme une matière dangereuse selon le Livre Orange de l'UNO et de codes internationaux de transport, e.g. RID (ferroviaire), ADR (transport routier) and IMDG (transport maritime).

### 15. Informations réglementaires

Déterminés en accord avec les directives de l'UE 67/548/EEC et 1999/45/EC (y compris les amendements), la classification et l'étiquetage prennent en compte l'usage prévu du produit.

Phrases de risque : Ce produit n'est pas classé selon la législation de

l'Union européenne.

Utilisation du produit : Applications industrielles.

Inventaire d'Europe : Tous les composants sont énumérés ou exemptés.



#### 16. Autres informations

### **Historique**

Date d'édition : 30-01-2013

Date de la précédente édition : 19-01-2012

Version : 8.0

### Au lecteur:

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte au regard des demandes concernant la sécurité. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations au regard de la lii ou des régulations en vigueur. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

GreenChem Holding BV (Ou GreenChem France SAS) ne pourra être tenu responsable de quelque façon que ce soit dans le cadre de l'utilisation des informations ou recommandations décrites dans la présente note de sécurité.